

LA NATURE À MARSEILLE, MIROIR ET OUTIL DE L'URBAIN

Clémence Auzary – Félix Cardoso – Lou Gauthier – Alice Munoz-Guipouy – Olga Suslova



Jardins privés et paysage des Calanques au sud de Marseille, depuis Notre Dame de la Garde, Clémence Auzary, le 07 novembre 2019

Compte rendu de terrain – Marseille, du 5 au 8 novembre 2019 – Thème « La Nature en Ville »



ENS Ulm – Département de Géographie

La question de la nature en ville à Marseille s'inscrit au premier abord au sein d'un double représentation : Marseille est dans l'imaginaire collectif à la fois une ville méditerranéenne, à proximité immédiate de l'espace naturel qu'est le massif des Calanques, et une métropole dense, minérale, à l'opposé du végétal et du calme associés à la nature. Le discours de la municipalité s'inscrit dans cette dualité, revendiquant le rapport à une nature extérieure à la ville, et en particulier au Parc National des Calanques, «*niché entre une métropole active et une nature préservée*», tout en défendant une politique de «nature en ville», de végétalisation et de «trame verte et bleue»¹. De même, la présentation des «chiffres clés» de Marseille associe directement la puissance économique de la ville à des caractéristiques environnementales².

On peut d'ores et déjà constater dans le discours de la mairie que la «nature» est comprise de manière différente selon que l'on considère le rapport de la ville à la nature qui l'entoure, où la présence de la nature à l'échelle intra-urbaine. Ces deux dimensions font l'objet d'un discours politique, d'une manière de penser et de produire la ville.

L'ambivalence de ce rapport de la ville à la nature s'explique par un contexte marseillais particulier. L'activité portuaire, centrale dans l'économie et dans les représentations de la ville, est très liée à l'élément naturel qu'est la mer, tout en l'étant sur un mode industriel et polluant. L'extension de la ville la rend à la fois très proche d'un milieu naturel patrimonialisé, les Calanques, mais par là même, menaçante pour ce milieu. Enfin son caractère méditerranéen fait partie d'une certaine identité de la ville, dans le bâti, le paysage et l'imaginaire collectif, tout en étant la cause de problématiques liées à l'eau ou à la chaleur.

Penser la nature en ville nous invite ainsi à dépasser l'idée d'une nature vierge, extérieure à l'homme. Le dualisme classique nature-culture implique que l'une est pensée par rapport à l'autre. Comme l'écrit Augustin Berque (1997) : «*Il y a autant de natures que de cultures. Corrélativement autant de natures que d'urbanités et par conséquent autant de nature dans la ville qu'il y a de villes*». La nature doit donc être comprise de manière complexe, étant à la fois différente et inséparable de la ville, objet anthropique et culturel par excellence. Cette complexité est interrogée par Jean-Pierre Renard (2012), qui revient sur la diversité des définitions de cette «nature», invitant à la considérer comme un objet hybride : «*si nature et société sont entrées dans une relation symbiotique, cela signifie aussi que les lois de fonctionnement des éléments de nature ne peuvent plus être considérées comme indépendantes du fonctionnement de la société, c'est ici que s'exprime ainsi l'hybridité. Nature et société font système et celui-ci évolue dans le temps et l'espace en fonction de la culture et des modes d'organisation spatiale dominants*».

Suivant ce raisonnement, on peut considérer que la façon dont la nature se présente à Marseille est corrélative de la façon spécifique dont cette ville fonctionne, est habitée, et se construit. La nature serait comme un miroir des dynamiques et des choix urbains à Marseille. La nature en ville n'a ainsi rien de «naturel», elle est même une forme d'anthropisation au second degré, au sens où un contrôle s'exerce sur l'urbanisation pour préserver et/ou produire de la «nature» au sein et autour de la ville. L'intervention humaine qu'est l'urbanisation se double d'une seconde intervention sur l'urbanisation elle-même pour produire une nature au sein même de ce qui la menaçait. C'est ainsi que la nature des friches ou des animaux nuisibles, qui est la plus «naturelle» au sens où elle échappe à l'homme, n'est pas considérée comme telle. La nature en ville est à la fois la nature donnée avec laquelle la ville compose, la nature que la ville produit -comme partie intégrante d'elle-même- et enfin celle qui est volontairement préservée de l'urbain. Dans ses différentes manifestations, elle dépend des représentations que l'on s'en fait.

L'idée d'interrelation entre société et nature implique cependant une action dans les deux sens. Si la nature dans la ville est pensée, préservée ou produite, elle s'impose également à elle, et à son tour la transforme. Le donné hydrographique, ou les «nuisibles» comme les rats ou les pigeons, ou encore les effets des aménagements et de l'urbanisation sur la nature «à protéger» sont des réalités avec laquelle la ville doit sans cesse composer. Ville et nature sont ainsi toujours intriquées dans des flux, des dynamiques, dans une complémentarité en mouvement.

Notre expérience de terrain à Marseille, certes brève, nous a néanmoins donné un aperçu des enjeux et des différentes facettes de la nature en ville, que nous essaierons de saisir et d'articuler dans notre raisonnement. En se fondant sur des observations de la ville et des rencontres avec différents acteurs, nous avons été amenés

¹ Site internet de la mairie de Marseille, dans la thématique «environnement», consulté le 27/01/20

² Site internet de la mairie de Marseille, dans la thématique «économie», consulté le 27/01/20

à considérer *des* natures en ville, avec des définitions, des représentations et des enjeux qui diffèrent selon les acteurs, les lieux et les échelles. La nature du Parc National, objet de protection et de fréquentation, la nature menaçante des inondations, la nature des projets d'urbanisme, des trames vertes et bleues et du développement durable, la nature privée des jardins individuels, la nature des parcs et des squares, la nature des jardinières et de la végétalisation par les habitants, la nature des jardins partagés, la nature décorative et symbolique d'une identité méditerranéenne : cette diversité des visages de la nature en ville révèle ainsi les facettes du fonctionnement de la ville marseillaise, de sa gestion et de la façon dont elle est habitée, elle est une sorte de miroir, un prisme pour observer et comprendre la ville.

Notre approche se situe à l'intersection de deux dimensions, à savoir l'interrogation des rapports homme-nature d'une part, et le rôle politique et social de la nature d'autre part. Nous avons donc voulu comprendre la nature en ville comme une composante de l'urbanité marseillaise, à la fois comme insertion dans un écosystème, avec des flux et des mouvements de complémentarité, et comme un enjeu social et politique, en se demandant par et pour qui se fait la nature.

Nous analyserons dans un premier temps la tension entre menace et complémentarité dans le rapport entre ville et nature, puis à une échelle plus locale, les formes de nature que l'on trouve au sein d'une ville perçue comme dense et minérale, avant de se pencher dans un dernier temps sur les formes d'appropriation de la nature comme révélatrices de fractures sociales, en différenciant le centre, le nord et le sud de la ville.

I- Marseille dans son cadre naturel : entre contradictions et complémentarités

Le rapport de Marseille avec son écosystème naturel est marqué par plusieurs contradictions. En effet, la métropole marseillaise, dense, productive et donc polluante semble s'opposer à une nature extérieure qui fait néanmoins partie de son image et des pratiques de ces habitants. Si la métropole semble menacer la nature qui l'entoure, c'est aussi parce qu'elle en est inséparable et que ville et nature entrent dans des rapports permanents d'influence et de rétroaction. Nous allons dans cette première partie essayer de comprendre ce rapport systémique, dans les enjeux de protection d'une nature face à une ville qui la menace, dans les conflits d'usages induite par la double exigence de protection et de fréquentation, et enfin dans l'insertion de la nature dans la ville comme permanent enjeu de négociation.

1. Une métropole menaçante pour une nature à protéger

Dans les représentations collectives, la ville de Marseille et la nature constituent des entités bien distinctes, séparées spatialement ainsi que dans les pratiques. Mais loin d'en être séparée, la métropole marseillaise semble fonctionner en contradiction et à l'encontre d'un cadre naturel particulièrement riche et reconnu. En d'autres termes, la ville de Marseille est une ville très polluante exerçant une pression écologique importante sur l'écosystème aride et fragile qui l'entoure, rendant toute séparation illusoire.

Au cours de nos expériences de terrains, plusieurs éléments nous ont montré le danger que pouvait représenter l'agglomération face au cadre naturel. Marseille est apparue avant tout comme une métropole polluante, autant du point de vue du paysage que de celui de la biodiversité. L'activité portuaire est très largement évoquée par les acteurs rencontrés sur place, les habitants, les articles de presses, ou encore les publications scientifiques, comme une source majeure de pollution pour l'écosystème terrestre et marin dans lequel s'insère Marseille. Le Grand port maritime de Marseille est le premier port français en tonnage (plus de 80 millions de tonnes de marchandises ; près de 2,5 millions de passagers, et plus d'un million de conteneurs par an en 2015³). L'activité portuaire, touristique et commerciale a des effets importants sur l'environnement naturel marseillais. Les hydrocarbures rejetés en mer qui perturbent l'écosystème marin ainsi que les particules fines de dioxyde d'azote et de soufre émises par les bateaux sont une source importante de pollution. Aussi, l'activité portuaire se traduit par une côte entièrement artificialisée sur une très large surface en direction du Nord. Ces espaces artificialisés limitent alors la constitution de milieux particulièrement riche en biodiversité. Au cours de notre terrain nous avons rencontré Charles André, responsable développement urbain et architecture

³ http://www.marseille-port.fr/fr/Content/Documents/Marseille_Fos_porte_Sud_de_l_Europe.pdf, consulté le 27/01/20

de “Euroméditerranée”, Etablissement Public d’Aménagement en charge de grands projets d’aménagement urbain à Marseille depuis 1995. Il décrit lui-même le port comme : "polluant et dévoreur d'espace"⁴.

L’activité portuaire marseillaise se couple avec l’activité productive de la métropole, qui a aussi des conséquences importantes sur l’écosystème dans lequel est implanté la ville. Comme d’autres villes côtières, l’activité industrielle polluante produit d’importants dérèglements de l’écosystème. C’est lors de la visite de l’archipel du Frioul, avec l’un des gardes du parc national⁵ que nous avons pu mesurer l’importance de ces pollutions, à travers le cas des " boues rouges ". L’usine d’alumine de Gardannes, à Cassis, rejette des boues rouges (des déchets liquides issues de la production d’aluminium) directement dans une zone située dans le cœur marin⁶ du Parc National. Si depuis 2007 les déchets sont filtrés, les matériaux rejetés par cette activité restent extrêmement néfastes pour les écosystèmes marins.

La ville de Marseille se construit aussi en opposition avec son cadre naturel du fait de son organisation urbaine. En effet, cette agglomération a la caractéristique d’être particulièrement étalée, avec une organisation urbaine anarchique. Comme l’a démontré Julien Dario lors de la présentation donnée aux élèves du département de Géographie et Territoires le 7 novembre 2019⁷, le fonctionnement néolibéral de la planification urbaine à Marseille a abouti à l’étalement d’une métropole dévoreuse des espaces naturels – à l’exception du parc national – dont les mobilités s’organisent principalement autour de l’automobile. On peut en effet parler de “ville néolibérale”, au sens de “ville « entrepreneuriale », tournée vers l’attraction des ressources, des emplois, du capital, des innovations” (Géoconfluence, 2016). Dans un contexte de favorisation de la concurrence entre acteurs privés, le contact avec la “nature” environnante devient un atout sur le marché résidentiel, ce qui compromet la préservation de cette nature.

La vision d’une ville qui a un impact négatif sur la nature est ainsi largement palpable, tant dans les représentations locales que dans les articles scientifiques. Les habitants ont la perception d’une ville insérée dans un écosystème naturel, tout en étant en contradiction avec celui-ci. La ville de Marseille est perçue par ses acteurs et ses habitants comme l’opposée de la nature, qui est considérée comme l’espace extérieur de l’agglomération, et qui est menacée par ses activités. La " *nature en ville* " n’est que très peu considérée, et la nature serait ainsi " *extérieure à l’urbanité* " (Glatron et al. 2019, et Consalès et al. 2012). Il s’agit alors de préserver un maximum ces espaces des dangers que peuvent représenter la ville pour celle-ci.

⁴ Entretien du 8 novembre 2019

⁵ Entretien du 6 novembre 2019

⁶ Les parcs nationaux se divisent en zones, chaque zone est définie par des règles d’utilisation, qui dépendent du degré de protection. Le cœur est la partie la plus protégée.

⁷ Julien Dario, post doctorant au laboratoire LEPD Marseille : présentation du 7 novembre 2019 sur les fragmentations urbaines et la qualité environnementale à Marseille via l’étude des continuités et discontinuités de la trame viaire à Marseille.

Etude de cas : Conflits d'usage et de représentations provoqués par la proximité entre nature sauvage et ville, le cas particulier de l'archipel du Frioul

Marseille jouxte un Parc Naturel National : le parc national des Calanques (c'est le dixième français et le seul à proximité immédiate d'une grande métropole). L'archipel du Frioul, qui fait face à la ville, fait partie intégrante de son territoire. Son histoire est majoritairement militaire, et les îles qui le constitue sont interdites au public jusqu'en 1975, quand le maire de l'époque obtint l'autorisation du ministère de la défense d'y installer un port de plaisance. Le reste des îles est cédé à la commune en 1995. Aujourd'hui l'archipel du Frioul est officiellement l'un des quartiers de Marseille, rattaché au 7^e arrondissement. Une centaine d'habitants y vivent à l'année. L'archipel est aussi sous la juridiction de plusieurs instances à vocation écologique : tout d'abord, il fait partie du parc national des Calanques, créé en 2012 (c'est le dixième parc national français, et le seul qui soit à la fois terrestre, marin, et péri-urbain), il fait aussi partie du réseau Natura 2000, et depuis 2013, 134 hectares ont été donnés en gestion au conservatoire du littoral. On voit donc que cet archipel concentre des enjeux différents, et même concurrent. Ce territoire au cœur d'un parc national est aussi un quartier de la " deuxième ville de France ". C'est donc un terrain particulièrement fructueux pour étudier les rapports entre espace urbain et espace naturel, pour essayer de comprendre comment se jouent à Marseille les tensions et complémentarités entre nature et ville.

Les îles du Frioul sont l'objet de conflits d'usages important, notamment en raison de la présence d'espèces protégées. Proches de la ville, elles sont soumises à des pressions fortes. Le site est reconnu d'importance nationale pour la conservation de trois espèces d'oiseaux : le puffin cendré, le Puffin yelkouan (de 30 à 50 couples, 5 à 10 % de la population nationale) et l'Océanite tempête (de 0 à 10 couples, en fort déclin). C'est le seul site français où ces trois espèces cohabitent ¹. Par ailleurs, les pressions écologiques ont conduit à un certain endémisme, et plusieurs espèces végétales sont protégées sur l'archipel. Le formulaire de données Natura 2000 fait la liste des différentes activités à risque pour les îles : sports nautiques, sur fréquentation, pollution des eaux de surface, accumulation de matière organique... Elles sont toutes en lien avec la présence de la ville. On peut faire une distinction entre trois " types " de dangers néanmoins. Le premier est un danger direct, par le tourisme balnéaire, les îles se trouvent confrontées à une fréquentation jamais connue : le piétinement, les déchets, la pollution des bateaux ont donc des conséquences négatives. La pollution est un type de danger moins direct, mais encore plus prégnant : les activités de la ville peuvent avoir un impact sur le petit archipel sans aucun contact direct. C'est le cas, par exemple, du problème des boues rouges dans le cœur marin du parc. Enfin, les emballements écologiques provoquant des déséquilibres sont un autre type de danger encore moins évident à appréhender. Un guide du Parc National des Calanques que nous avons rencontré nous a exposé à quel point l'activité quotidienne de la métropole marseillaise pouvait créer des " emballements écologiques " en dérégulant puissamment les équilibres écosystémiques du milieu naturel. Dans ce sens, la gestion des déchets a largement été mise en cause. En effet, les déchets quotidiens de la métropole -tant dans l'espace public que dans les décharges- constituent un réservoir de matière organique, donc de nourriture pour les goélands, qui ont vu leur population augmenter largement. Ces derniers ramènent alors des déchets en dehors des surfaces bâties (notamment sur les îles du Frioul), où défèquent sur les sols, les rendant plus riches en matières organiques. L'enrichissement des sols en matière organique a pour conséquence le développement de nouvelles espèces nitrophiles (c'est à dire qui prolifèrent dans des sols riches en nitrates), et ainsi de nouveaux végétaux prennent la place des espèces traditionnelles de l'écosystème provençal. Ces espèces invasives ont alors un impact sur les espèces plus fragiles, comme le héron cendré par exemple. Dans la même logique, la mauvaise gestion des déchets nous a été présentée comme étant responsable de la prolifération des rats dans la ville, qui menacent aussi la population des oiseaux marins. Ces rongeurs se nourrissent en effet des œufs de puffins cendrés, une espèce rare et protégée qui niche dans les îles, et qui ne pond qu'un œuf par an.

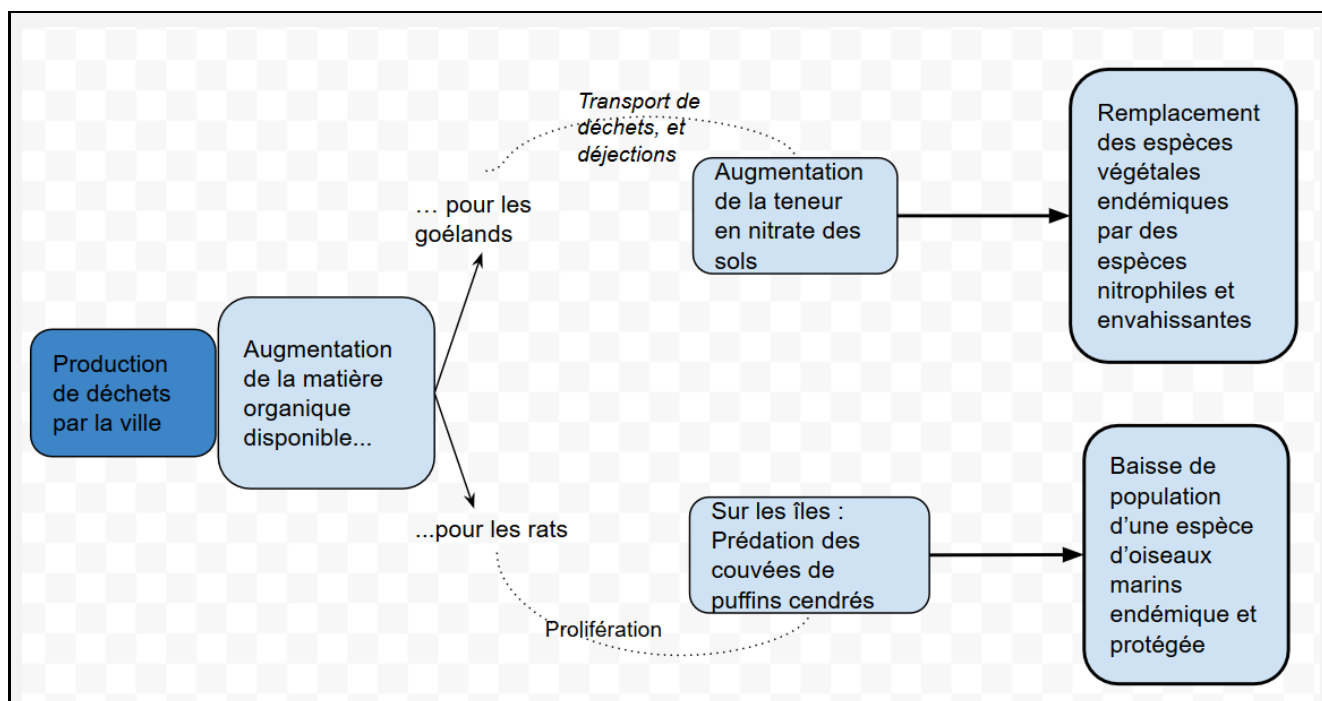


Figure 1, Exemple d'emballement écologique dû à la présence d'une grande ville proche d'un écosystème fragile. Inspiré de la fiche Natura 2000 sur l'archipel du Frioul. - Lou Gauthier

Cet exemple est cité dans le rapport Natura 2000. Il nous montre que l'écosystème de l'archipel ne peut être pensé de façon déconnectée de la grande ville de Marseille. Malgré une séparation physique, les îles et la ville sont liées par des flux écologiques insoupçonnés, et seule une gestion forte peut permettre un maintien de la biodiversité endémique des îles. L'outil principal pour cette gestion est le Parc National des Calanques, où la nature devient pour la ville un objet permanent de négociation.

2. La nature objet de négociations

On a pu voir dans la première partie de cette étude que Marseille s'insère dans un écosystème fragile et reconnu pour sa beauté. Cet écosystème est géré grâce à une structure particulière : le Parc National des Calanques. Cette partie se propose d'éclairer comment ce dispositif devient un outil de gestion qui dépasse la simple "protection" et donne lieu à des négociations entre acteurs où chacun se fait porteur d'une certaine vision de la nature.

Le Parc National des Calanques est l'un des derniers parcs nationaux. Il se caractérise par une tolérance importante par rapport aux activités humaines (présence de bâti, d'une ferme aquacole, autorisation de la chasse...). Dès 1960, la loi conçoit les Parcs Nationaux comme des zones devant concilier divers enjeux à l'échelle des territoires : enjeux écologiques, enjeux économiques et sociaux nationaux. Il s'agit de mener "une politique exemplaire et intégrée de protection et de gestion de ses valeurs naturelles et culturelles et d'éducation à la nature, et de transmettre aux générations futures un patrimoine préservé" (Site officiel Parc Nationaux). En 2006, une nouvelle loi tente d'ajuster les formes du parc national à un certain nombre de crises, comme le "rejet des populations locales de certaines contraintes pas toujours bien comprises" (Site officiel des Parcs Nationaux, "Leur histoire"), et au contexte administratif (progression de la décentralisation, création d'une administration de l'environnement, multiplication des outils de protection et des acteurs de la protection de la nature). Ainsi, les parcs nationaux sont perçus comme des outils d'aménagement du territoire, tout en maintenant le but originel qui est de protéger une ressource naturelle. Aujourd'hui ils sont vus comme des outils de dialogues pour concilier les différents enjeux à l'échelle d'un territoire : préservation des milieux, encadrement des activités économiques (tourisme, sports), éducation à l'environnement...

La gestion de ces enjeux ne se fait pas sans difficulté, les nouveaux parcs nationaux sont parfois critiqués pour la souplesse qu'ils permettent dans le maintien des activités économiques polluantes. Revenons par exemple sur le cas des "boues rouges" rejetées depuis 1996 par l'usine d'alumine de Gardannes. Il faut noter que ces déchets sont rejetés dans une zone qui se trouve dans le "cœur" marin du Parc National. Dans les anciens parcs nationaux, le cœur d'un parc national était quasiment censé être mis sous cloche, préservé de toute activité humaine. En 2015, un arrêté prolongeant l'autorisation de rejet des boues est adopté, après un avis favorable sous certaines conditions donné par le conseil d'administration du Parc National. Cet avis a été critiqué par les médias, et il n'est compréhensible que si l'on réalise que le conseil d'administration d'un parc national comprend beaucoup d'autres décideurs que des écologues. La question de l'emploi et de l'économie sont des facteurs largement pris en compte dans les négociations dont la nature fait l'objet, même au sein des parcs nationaux tandis qu'ils sont censés être les dispositifs de protection les plus contraignants en France. Objet de discussion, de tensions, de représentations contradictoires, le Parc National est présidé par un Conseil d'Administration composé de représentants de l'État, d'élus locaux, de scientifiques et d'usagers. Le conseil scientifique n'est qu'une instance consultative. Une telle mixité est bénéfique au dialogue territorial, mais selon les défenseurs d'une vision écologique du Parc National, elle peut contribuer à son exploitation économique.

La question des activités humaines dans un parc national est complexe. Pour les défenseurs du parc comme lieu d'activité, l'opportunité d'avoir des activités dans un lieu préservé et esthétique offre plusieurs avantages : le premier, c'est que le lieu peut devenir un espace d'apprentissage scientifique, d'observation de la faune et de la flore, d'éducation à la durabilité... Les guides qui travaillent pour le parc naturel ont ainsi à la fois un rôle d'observation scientifique et de préservation de la biodiversité (bague des oiseaux marins, observation, piégeage des espèces invasives...) mais aussi un rôle clé : la prévention et l'éducation des visiteurs. Sur l'archipel du Frioul, ils sensibilisent par exemple aux risques du tourisme (pollution par les bateaux, perturbation de l'écosystème marin), piétinement de la flore protégée... Le parc organise aussi des chantiers bénévoles pour créer des murets de pierre sèche qui maintiennent les visiteurs sur les sentiers. Le parc agit ainsi comme un démonstrateur de la cohabitation possible entre nature et ville. La ville de Marseille affiche sur le site de l'Office de Tourisme : "*Considérées comme **un des 111 quartiers de Marseille**, ces îles qui tranchent de blanc le bleu de la Méditerranée font le bonheur des marseillais et des touristes*". Cette représentation de la "nature sauvage" comme jouxtant la deuxième ville de France se retrouve sur la carte IGN de Marseille (Figure 2 : un panorama marin illustre la carte IGN, et en sous-titre, les Calanques sont associées à la ville de Marseille)". Et si elle sert au rayonnement de la ville, elle provoque des tensions et contradictions parfois criantes. Si la documentation de Natura 2000 souligne qu'une surpopulation de goélands est due à la proximité de la ville, et néfaste pour l'espèce protégée qu'est le puffin cendré, une lecture du site de l'Office de tourisme nous apprend "*Une faune composée d'oiseaux maritimes est également présente sur les îles, comme par exemple le goéland leucophaea, alias le "gabian" pour les provençaux*". Nature sauvage, nature esthétisée, deviennent donc des objets de communication pour vendre la ville. Le Parc National devient alors un moyen de labellisation pour la ville. La marque "Esprit Parc National", une marque collective des parcs nationaux de France, a par exemple pour objectif de fédérer les acteurs économiques de chaque parc national. Dans cet esprit, les activités humaines sont possibles, et même bénéfiques pour l'équilibre écologique. La ferme aquacole du Frioul, qui élève depuis 1989 des loups et des daurades dans l'île de Pomègues participe à cette mise en valeur : l'exploitation a même la statut d'Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE). La nature protégée ou mise en valeur par le parc est donc l'objet de divers intérêts. En cela, elle est perpétuellement objet de négociations et de représentations.



Figure 2: Carte IGN de Marseille

L'intégration du Parc National à la ville elle-même montre bien à quel point séparer la nature de la ville est impossible. Le rapport de Marseille et de la nature extérieure se construit ainsi en opposition et complémentarité. La ville elle-même se vit comme une sorte d'anti-nature, dense, minérale, marquée par automobile ; et l'activité urbaine ne cesse de transformer l'écosystème immédiatement adjacent, en particulier la mer et les Calanques. C'est parce que la ville est l'opposé du Parc que celui-ci devient son complément : c'est parce qu'il y a menace de "l'équilibre naturel" qu'il y a protection, et c'est parce que la ville "manque" de nature dans l'espace bâti qu'on intègre le Parc à son image et à ses pratiques. Cette complémentarité s'accompagne de conflits et de négociations, et les activités et pratiques urbaines doivent être canalisées pour continuer à protéger l'espace naturel du parc. Ces espaces sont alors sans aucun doute partie intégrante de la ville, dans la mesure où ils font l'objet de négociations, de politiques, et où la ville se fait avec eux. Cette interdépendance conflictuelle de la ville et de la nature est, comme on vient de le voir, frappante dans le rapport global de la ville à ce qui l'environne. Mais elle se décline selon d'autres manières à l'intérieur même de la ville marseillaise.

II- Les réalités plurielles d'une nature difficilement insérée dans la ville

Si la nature est à la fois un objet protégé, vulnérable, et un levier d'action économique locale à Marseille, les représentations qui l'entourent sont multiples. Nature paysagère, nature minérale, nature de rue, nature esthétisée sont autant de déclinaisons rencontrées selon les usages, les échelles, et les groupes concernés. Bien que cet élément soit aujourd'hui cœur des opérations polémiques de marketing et d'urbanisme dans le cadre des dynamiques de requalification des quartiers centraux et Nord, la nature n'a pas toujours été intégrée au développement de la ville. En résultent des formes végétales ou des appropriations très spontanées, à prendre en compte au même titre que la question de la gestion des déchets. En outre, les réalités plurielles que recouvre le terme de "nature" font profondément écho à la population qui pratique (ou pas) cette nature.

1. La nature et l'identité urbaine : Marseille, une ville méditerranéenne et minérale, où la nature se manifeste parfois sur le mode de l'indésirable

Avant d'être considérée comme une aménité paysagère, esthétisée, ou même patrimonialisée – bénéficiant d'un statut nouveau et reconnu par une population –, la nature n'a pas toujours été pensée et incluse dans les différentes politiques de la ville. Dans les quartiers centraux, et notamment dans le Vieux Port, on trouve assez peu d'espaces ou perspectives végétalisés, de jardins, d'allées plantées, par rapport aux autres grandes métropoles françaises. Il y a d'abord un facteur historique à ce constat. En effet, ces quartiers centraux, comme l'a précisé l'architecte Florent Delbreil⁸, ont majoritairement été reconstruits dans les années 1950, si ce n'est immédiatement à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Le besoin en logements, suite aux bombardements, était considérable: il s'agissait de reloger en urgence au moins 5 000 personnes, dans des quartiers jugés insalubres jusque-là. C'était alors l'âge d'or du béton armé, permettant de construire rapidement et plus haut, et la pierre de taille sur certains bâtiments, qui donnent aujourd'hui à la ville son ambiance minérale. De ce fait, le centre s'est construit et structuré selon des préoccupations fonctionnelles et dans un contexte d'urgence d'après-guerre, où les aménités résidentielles et la végétalisation des espaces avaient une place réduite. L'objectif était de reloger le plus d'habitants possible en un espace donné, en maximisant l'occupation résidentielle des sols, ne laissant que laissant peu d'emprise pour une nature paysagère.

En tant qu'espaces vulnérables car situés en contexte urbain, et donc potentiellement soumis à des pressions anthropiques en terme de pollution, les espaces naturels à Marseille demeurent parfois au second plan des politiques locales. Le point de la gestion des déchets est particulièrement révélateur de cette dualité entre l'esthétisation d'une nature paysagère pour les populations les plus aisées, et l'abandon d'autres espaces, notamment d'un point de vue environnemental.

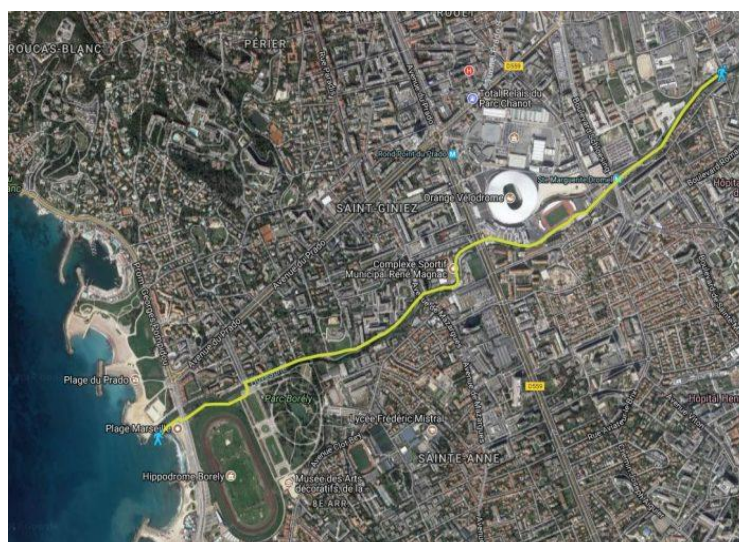
⁸ Entretien-visite transect de la ville, 6 novembre 2019



Figure 3: L'Huveaune, le 06 novembre 2019, cliché pris par Clémence Auzary

Ce fleuve côtier borde le Stade Vélodrome au Sud de la ville, et longe les quartiers aisés jusqu'aux plages prisées du Prado. On constate sur l'image la fracture entre l'aménagement et la consolidation de la rive près des espaces résidentiels fermés (sur la droite), et les déchets jonchant l'autre rive (sur la gauche).

Figure 4: Vue aérienne d'un sentier pédestre longeant l'Huveaune (Google Earth)



Du point de vue des échelles, la figure 4 s'avère révélatrice de la fragmentation de la réflexion environnementale sur le plan de la gestion et protection des espaces naturels et des déchets. Dans le cas présent, on réalise que la question de la durabilité ou de la nature paysage est surtout envisagée à l'échelle d'îlots résidentiels. Ici, l'Huveaune constitue une ligne de fracture entre deux espaces aux usages différents : à droite, une pratique de la nature comme aménité, dans un contexte de jardin ; sur la rive gauche, un début de décharge sauvage. On note donc une faible continuité dans les dynamiques environnementales de la ville : d'une part entre les espaces résidentiels qui façonnent un paysage verdoyant en milieu sec à l'échelle d'une résidence, et d'autre part dans les politiques d'urbanisme : l'élément naturel, l'Huveaune, n'est pas appréhendé dans son ensemble mais par segments, ou même rives, déconnectés les uns des autres. Ainsi, la question des déchets est problématique en "amont" au niveau du stade Vélodrome, alors que le petit fleuve se jette dans les plages très prisées du Prado quelques kilomètres plus loin. L'idée même de liquidité et de circulation de l'élément aquatique semble ne pas avoir été prise en compte ici.

En tant qu'espace ou objets potentiellement associés à des risques environnementaux, la nature, là aussi, a parfois été oubliée. On a beaucoup parlé précédemment de nature végétalisée. Mais la mer, qui s'insère dans la ville via la darse du Vieux Port, est un élément naturel central pour la ville. Si ce bleu méditerranéen figure sur la plupart des cartes postales et constitue une des aménités paysagères principales de Marseille, il représente également un risque croissant. En effet, en climat méditerranéen, bien qu'il n'y ait que des marées extrêmement faibles, le choc entre les vents venus de la mer et le mistral descendant des Alpes peuvent créer des inondations à cause des vagues. Il n'est ainsi pas rare de voir le cœur historique ennoyé sous quelques dizaines de centimètres d'eau.

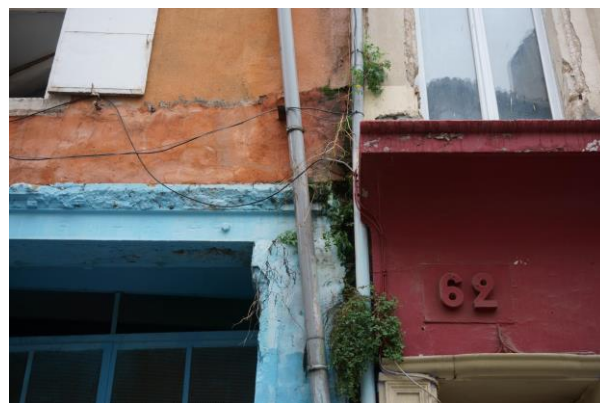


Figure 5: la place du Vieux Port lors des inondations d'octobre 2019, cliché pris par Alice Munoz-Guipouy.

La nature déborde et vient entraver les activités citadines, comme le transport et la restauration. On voit que le risque naturel n'a pas été appréhendé dans toute son ampleur, en particulier dans le centre historique, qui tire pourtant du port toute son image touristique. Par conséquent, si la nature est au cœur des politiques de la ville, elle a parfois été un impensé, en tant qu'objet paysager, vulnérable, global (Huveaune) et potentiellement porteur de risque (la mer, et plus généralement, tous les cours d'eau).

D'autre part, si la nature nous a paru à premier abord quelque peu absente du centre-ville, c'est surtout parce qu'elle se présente sous des caractéristiques méditerranéennes, et donc pas forcément végétale comme on l'a l'habitude de la concevoir. La nature, en tant que système d'éléments physiques, climatiques, topographiques, végétaux, s'exprime à Marseille dans une ambiance très minérale. Les composantes essentielles sont le soleil, et a contrario la recherche de l'ombre en été, la chaleur, le mistral très violent, les essences méditerranéennes (laurier rose, olivier, palmier, agaves, figuiers de barbarie...), la garrigue (chêne kermès), la roche calcaire et claire, des reliefs marqués (calanques) et la mer. Prise dans son sens local, la question de la nature en ville recoupe alors des réalités bien plus nombreuses et homogènes à l'échelle du pôle urbain. Par exemple, la dalle en miroir qui a été élevée au dessus du marché du Vieux Port, crée cette continuité entre le sol, la bouche de métro et la mer, tout en intégrant le besoin d'ombre fréquent. Pour ce qui est de l'architecture, l'utilisation dans les années 1950 de pierre de taille selon la volonté à contre-courant de l'architecte Fernand Pouillon, amplifie cette dimension minérale et confirme que la nature est intégrée dans la ville au travers de son architecture historique notamment.

Enfin, il existe également à Marseille, à l'image de toute autre ville, une nature indésirable et qui souvent prolifère. Lichens, mauvaises herbes, rats, pigeons, goélands (Frioul), cette nature est peut-être finalement celle qui est la plus présente, la plus diffuse, la plus mobile. Elle échappe au contrôle humain, sanitaire même, et se nourrit parfois des déchets des activités citadines.



Figures 6 et 7: Rat mort et végétation indésirable entre deux immeubles dans un environnement par ailleurs très minéral, dans le quartier de Noailles, le 07 novembre 2019, clichés pris par Olga Suslova.

Cette nature indésirable, bien que présente à l'échelle de l'agglomération, se situe particulièrement dans les quartiers défavorisés, pour les mauvaises herbes et les nuisibles. On peut y voir un signe du désintérêt des services de la ville, dont nous ont parlé plusieurs des acteurs rencontrés. L'abandon urbain, ou le laisser-

faire, marquent donc des quartiers y compris centraux. Mais la caractéristique principale de cette nature, qui la rend si difficile à contrôler, c'est sa mobilité : ainsi les rats de la ville, nichés dans les cales des bateaux de plaisance, sont parvenus jusqu'au Frioul et se nourrissent des œufs des oiseaux protégés (d'après les explications du Garde littoral). Une nouvelle fois, c'est bien la nature en tant que système qui semble poser problème pour sa gestion par la ville. Etant donné les fortes inégalités spatiales rencontrées en centre-ville, une des spécificités de cette nature indésirable est également d'être présente y compris dans les espaces les plus centraux de Marseille.

La préoccupation pour la nature en tant qu'environnement est assez récente, légèrement en décalage par rapport aux problématiques de développement durable : *" Au tournant des années 2000, les documents d'urbanisme (SCOT, PADD, PLU, PDU...) ont ainsi été repensés et articulés entre eux dans la perspective du développement durable. Les collectivités doivent être garantes de l'environnement, de la mixité sociale, de la promotion des mobilités durables au sein d'espaces perméables. L'esprit défendu est celui de la ville dense, et solidaire (loi SRU), maillée et " passante " (Mangin et al., 2008, cité par Grésillon et al. 2016), ponctuée d'espaces de nature accessibles. La fermeture spontanée des voies et périmètres résidentiels constitue un nouvel élément de contexte avec lequel ces politiques doivent constamment composer, notamment en matière de déplacements urbains, la multiplication des barrières étant un frein évident à la mise en œuvre des mobilités douces. La question de la nature à Marseille recoupe ainsi celle des dynamiques de fermeture résidentielle, sur les points de l'accès aux espaces verts ou côtiers, ainsi que des nouvelles mobilités.*

2. La nature comme aménité et le désir de nature des citadins

Néanmoins, le désir d'espaces verts est omniprésent dans la société française d'aujourd'hui, il influence fortement les choix résidentiels des Français (Bourdeau-Lepage et Vidal, 2012), et son emprunt paysager historique dans la morphologie même de la ville française est non-négligeable. Ce discours de l'aménité naturelle est présent dans les différents projets d'aménagement, de la construction d'un écoquartier à l'importance des arbres dans le projet Euromed 2, en passant par les projets de végétalisation du centre.

Tout de même, le désir de nature est un concept *" parfois contradictoire "* (Bourdeau-Lepage et Vidal, 2012), incorporant une forte tension entre la conservation naturelle et l'utilisation humaine. Même si l'on devrait parler non pas du désir de nature, mais plutôt *des* désirs de nature, comme ils sont multiples et divers, le rôle toujours positif de la présence de nature dans la ville est rarement remis en cause. Au-delà d'une idée reçue de la nature comme un bien commun - ou bien privé - la nature est aussi un objet médiatique fort, ce qui est visible à Marseille à travers l'existence d'un site internet consacré à l'environnement de la ville, où sont surtout présentés les espaces naturels autour de la ville, dont le parc national des Calanques, mais où sont listés également tous les parcs et jardins à l'intérieur de la ville⁹.

En même temps, les citadins, utilisateurs des aménités naturels de la ville au quotidien, pensent à la nature en dehors de la ville. *"Les efforts semblent être portés aujourd'hui sur la nature qui entoure la ville et non celle présente dans le tissu urbain"* (Consalès et al., 2012) : ce décalage entre la représentation de la nature et l'avis des citadins sur les espaces verts réels à l'intérieur de la ville montre un jeu de complémentarité et opposition entre la nature intérieure et extérieure à la ville, et une réelle difficulté à penser une nature dans la ville. Mais cette nature s'insère cependant sous la forme d'espaces verts aménagés, où l'on retrouvent le processus sélectif des éléments associés à la nature : le végétal, le calme, le propre, la détente.

La rareté et la difficulté de mise en place de ces espaces verts à Marseille confère à ceux qui existent un rôle d'autant plus important. Les différents squares, parcs et jardins, qualifiés de "morceaux de nature" dans la ville, ont bien un rôle d'amélioration de la qualité de vie, ils sont associés à la récréation, au ressourcement et à la rencontre. Ces espaces sont très fréquentés à Marseille, et sont équipés en fonction des différents usagers : on peut y trouver des bancs, des équipements sportifs, des aires de jeu pour enfants, des kiosques, des tables de pique-nique... La réponse au désir de nature des citadins fait des espaces verts des espaces de sociabilité, aménagés en fonction de ce qui est associé à la nature, où les habitants convergent à sa recherche. Cette sociabilité peut être différenciée et filtrée en fonction des conceptions des parcs et jardins : en effet, un certain type d'usage correspond à un certain public, et l'on ne retrouve pas les mêmes catégories de personnes autour d'une aire de jeu pour enfants ou d'un terrain de basketball. Mais malgré ces différenciations, la présence d'équipements favorisant la rencontre et l'interaction entre les citadins est une constante des espaces verts que

⁹ <http://environnement.marseille.fr>, consulté le 27/01/20

nous avons pu voir, à la Cité Radieuse, près de Notre Dame de la Garde, dans le parc Longchamp où dans la friche de la Belle de Mai ; de manière générale, une nature aménagée pour la récréation et la sociabilité participe donc de la vie urbaine marseillaise.

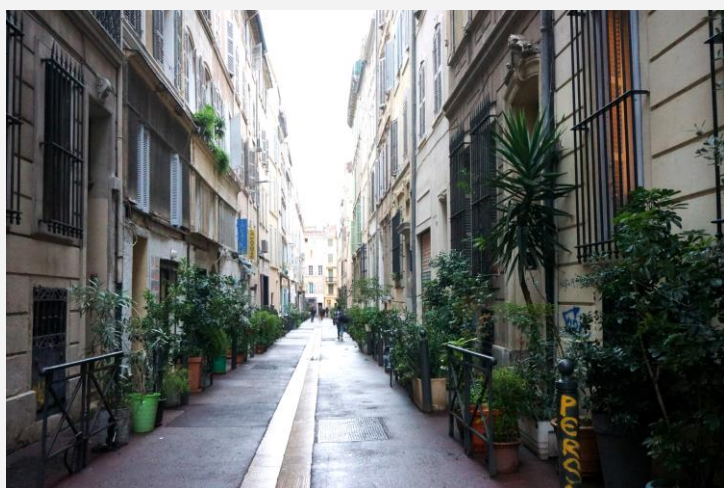
Le parc, le jardin, donnent un espace de représentation et de rencontre des différentes générations et groupes sociaux, selon les usages qu'ils permettent et valorisent. Le désir de nature serait ainsi un caractère de la citoyenneté, qui ferait de la nature en ville un élément fort de la sociabilité urbaine. L'aspect aménité du vert, du végétal, participe à produire un espace de représentation et de rencontre, qui confère un rôle d'espace public aux espaces où se manifestent la nature en ville. Conçue comme le miroir inversé de la ville, la nature recrée y devient attractive.

3. La nature, un outil de production des espaces publics, selon des conceptions diverses

Il convient de rappeler que l'intégration de la nature dans les espaces publics n'est pas une évidence, de tout temps admise. Si l'hygiénisme a guidé la construction de parcs et jardins au XIX^{ème} siècle, aujourd'hui, ce sont les préoccupations écologiques qui tendent à s'imposer dans les dynamiques urbaines. C'est ce que précise Anna Rouadjia : *“En Europe et depuis l'émergence des principes du développement durable urbain déclinés dans la charte d'Aalborg adoptée en 1994, les espaces verts sont conçus comme étant irréductibles aux besoins humains, aux visées esthétiques ou sanitaires. Dès lors et afin de compenser les effets néfastes de l'urbanisation sur le capital naturel environnant, les villes se doivent de contrer cette tendance en accordant une place prépondérante à la nature présente dans les interstices de la ville.”* (Anna Rouadjia, 2017). Ainsi Marseille présente effectivement des formes naturelles spécifiques résultant de ces préoccupations récentes, qu'il s'agisse de lieux de convivialité dans la ville, ou de marketing urbain.

Cas d'étude : La nature réticulaire et spontanée dans le quartier de Noailles

À l'échelle du quartier, la nature est un levier privilégié par les riverains pour se réapproprier leur espace du quotidien, leur rue. Elle s'y développe par conséquent sous des formes réticulaires, essaimées, à l'échelle micro. Son expression par excellence est la plante en pot, et les jardinières. Celles-ci peuvent être installées par tous, sont mobiles donc aisément interchangeables et déplaçables en cas de déménagement, et exigent peu d'espace. Les jardinières, situées sous les fenêtres des immeubles, pourraient constituer une sorte d'interface verte entre



l'espace de la rue et l'espace domestique. C'est ce qui ressort de la photo ci-dessous, où l'on voit bien comment la perspective de la ligne végétale dédouble la ligne du bâti converge symétriquement avec le centre de la rue.

Figure 8: Jardinières dans la rue de Chateaudon, dans le quartier de Noailles, 07 novembre 2019, cliché pris par Olga Suslova

La nature en pot diversifie les couleurs dominantes de la rue en y intégrant du vert notamment, voire d'autres teintes en fonction du choix des jardinières. Nous avons enquêté dans la rue Chateaudon, située dans le quartier populaire de Noailles, où les problèmes de mal logement ont été très médiatisés. Nous avons cherché à savoir ce qui avait pu motiver les habitants dans l'installation de ces jardinières, et l'ambiance produite par ces plantes selon eux, étant donné que leur rue contrastait assez nettement avec le reste du quartier. Au fil de ces entretiens libres, nous avons recueilli les témoignages de quatre personnes, tous des habitants de la rue ou du quartier, âgées d'une vingtaine d'année à 70 ans environ, une femme et trois hommes.

Selon un jeune habitant, ces installations sont “récentes, et ajoutent quelque chose de plus” à la rue. Il dit se sentir “à l'aise” dans cet espace, et même “fier” que sa rue se distingue des autres par son ambiance végétale.

Une autre habitante, plus âgée, et arrosant ses plantes, nous confie : “Ca change tout”. Elle dit être contente d’habiter dans cette rue plutôt qu’une autre, et que les plantes ont eu un effet sur la fréquentation de son espace du quotidien. Elle nous apprend que ce sont bien les habitants qui ont pris cette initiative, appuyés par la suite par le comité de quartier et la mairie, qui a subventionné l’achat de jardinières. Plus loin, un groupe de riverains ajoute que les plantes “animent la rue, qu’elles aident à s’y sentir bien”. Ils poursuivent : “Il y en a ici et dans l’autre rue aussi”, ce qui nous laisse penser que la végétation, en plus d’être une source de bien-être et de personnalisation de l’espace public et domestique, est aussi un moyen fort d’identification: en effet, tous les habitants que nous avons croisé semblaient se repérer dans leur espace en fonction du fait qu’il soit végétalisé ou non. On a rapidement le sentiment, à partir de leurs témoignages, qu’il existe pour eux un “chez soi” et un “ailleurs” dans leur espace quotidien, et que la végétation est un des critères importants et spontanés de cette définition à la fois individuelle et collective.

Néanmoins, le revers de cette nature spontanée par les citoyens, pour les citoyens, qui plus est dans les quartiers défavorisés comme celui-ci, est la critique du désengagement des pouvoirs publics. Si la mairie subventionne après l’initiative des habitants l’achat des jardinières, c’est aussi parce que ces dispositifs lui permettent de se décharger des frais d’entretiens (ou même d’achat foncier). Laisser la gestion des espaces verts aux mains des habitants est donc également une stratégie de laissez-faire et d’économies budgétaires, qui permet à la mairie de concentrer ses investissements dans les parcs des quartiers aisés, plus visibles et politiquement rentables ¹⁰.

Ainsi, la végétalisation de l’espace public marseillais s’accompagne de formes bien spécifiques selon l’acteur qui l’initie : les jardinières colorées et improvisées parfois, pour les habitants, contrastent fortement avec les arbres installés sur la Canebière par la mairie et la métropole. Du point de vue des essences, la rue Chateaudon présente une grande diversité d’espèces résistantes et typiquement méditerranéennes : ficus ornementaux, petits oliviers, lauriers roses, petits dattiers, cactées... Sur la Canebière, artère en voie de piétonisation, qui fait l’objet de nombreuses campagnes de marketing urbain, des arbres déjà adultes ont été transplantés pour habiller la perspective et faire de l’ombre en été. On ne trouve qu’une seule essence, du platane, dont le choix peut être analysé de manière révélatrice : d’une part, il s’agit de l’arbre par excellence qu’on retrouve dans toutes les métropoles françaises, et qui confère immédiatement une ambiance “centre-ville”, “espace public”. Il fait écho au choix politique d’un nouveau quartier qui s’aligne sur les autres métropoles pour entrer en concurrence avec elles. Et d’autre part, ce conformisme végétal rend compte du manque de prise en compte de la spécificité méditerranéenne: le platane est un feuillu qui ne résistera ni aux fortes chaleurs estivales, ni à l’ensoleillement violent d’une artère vaste et offrant peu d’ombre. Pour se protéger de ces extrêmes, il perd une partie de son écorce (on dit qu’il “pèle”), ce qui rend son tronc nu, et encore plus vulnérable au soleil. Même si l’angle d’approche est à relativiser, la végétation de ce nouvel espace public rend bien compte de l’imposition d’un certain modèle de ville, qui peine à s’adapter au contexte local.

Mais la nature à Marseille peut aussi donner lieu à des espaces publics verts de mixité (de genre, sociale, générationnelle...). C’est en partie le cas du Parc Borély, vanté par le site de tourisme de la ville comme “La fierté de tous les marseillais”. Situé dans le 8^{ème} arrondissement, dans le quartier aisé de Bonneveine, il incarne un des lieux de convivialité pour certains habitants et sur des générations. Marcel Pagnol lui-même y raconte ses souvenirs d’enfance dans *La gloire de mon père*, mais le parc apparaît également dans la série bien connue *Plus belle la vie*. Il s’agit donc d’un espace iconique pour Marseille. Vaste de 60 hectares, il jouxte l’hippodrome et accueille depuis 1962 *La Marseillaise*, le plus grand tournoi de pétanque du monde. Si on peut remettre en cause l’idée affichée d’une fréquentation aussi diversifiée qu’elle est prétendue, le parc demeure néanmoins un haut-lieu de la culture populaire à Marseille, et un des espaces verts les plus courus, répondant à une esthétique classiciste du désir de nature.

Enfin, la nature à Marseille est parfois idéalisée sous ses codes antiques. De même que la mairie ne cesse de remettre au goût du jour le qualificatif de “Phocéén”¹¹, la nature participe à maintenir une ambiance méditerranéenne grecque fantasmée. Et on notera que ces dispositifs sont le plus souvent réservés aux quartiers cossus ou touristiques.

¹⁰ Anna Rouadjia, « Le paradoxe de la gestion des espaces verts : entre volonté de maîtrise et laissez-faire », *VertigO* - la revue électronique en sciences de l’environnement, Hors-série 28 | avril 2017

¹¹ De Phocée, ville de la Grèce antique. Vers l’an 600, Marseille est fondée par des marins phocéens. Le qualificatif renvoie alors aux premières origines de la ville.



Figure 9: La place Jules Verne, à côté de l'Hôtel de Ville, 06 novembre 2019, cliché pris par Clémence Auzary

La photo de la figure 9 a été prise derrière un des bâtiments résidentiels assez aisés entourant le Vieux Port. On y voit que la végétalisation de l'esplanade a été pensée selon un idéal antique et méditerranéen, avec des pots rappelant des amphores, et des oliviers. Les pots sont alignés, imposants, et renvoient l'image d'une nature idéale, maîtrisée, décorative. Dans la conception de Pouillon, cette esplanade fait office de transition entre les aménagements du Vieux Port et l'arrière de la ville. Les oliviers ont donc la fonction de symboles d'une identité méditerranéenne qui permettent de recréer une unité esthétique pour la ville.

En définitive, si la nature est présente dans la ville, elle se présente aussi en opposition (surface, diversité, couleurs, formes, pratiques...) avec la nature qui entoure la ville.

III- La dimension politique de la nature: appropriations diverses et fractures sociales

Si la nature au sens de végétal est souvent présente dans les espaces publics, c'est qu'elle permet une certaine appropriation de l'espace urbain. En un sens, l'accès à la nature en ville reflète la participation des habitants à la vie urbaine et ainsi leur intégration à la ville elle-même, la capacité à l'habiter et à se l'approprier. Les fractures sociales et spatiales fortes de la ville marseillaise sont ainsi corrélées avec des appropriations et pratiques diverses de la nature en ville. Si la nature est dans un espace théoriquement ouvert et accessible, cela n'implique pas qu'elle soit réellement faite pour tous et accessible à tous. On constate en effet une sélection sociale dans l'accès à la nature, et dans la production même de la nature en ville, à la fois dans ceux qui décident de cette production et dans ceux pour qui elle se fait. Nous avons donc analysé cette dimension politique de la nature à travers une différenciation spatiale de l'espace urbain marseillais, en distinguant le sud de la ville, en relation avec le parc et concentrant les revenus les plus élevés, le centre, pauvre et porteur de fortes tensions sociales mais très visible et scène de l'action politique, et enfin le nord, coupé de la mer par le port, distant du centre de la ville, avec les quartiers les plus pauvres de la ville.

1. Le Sud, espace de privatisation et de rentabilisation de l'accès à la nature

La ville de Marseille relève de très fortes disparités sociales, traduites spatialement (Dorier et Dario, 2018). Au Sud se trouve l'espace historique de la bourgeoisie marseillaise, habitant les collines depuis la fin du XIX siècle. Aujourd'hui les quartiers du sud de la ville sont principalement composés des copropriétés aisés et des lotissements pavillonnaires, avec quelques poches de pauvreté, représentées notamment par les logements sociaux de la Cayolle. Se trouvant à l'entrée du parc national des Calanques, ces poches de pauvreté pourraient représenter une opportunité d'investissement selon les logiques de la ville néolibérale, où la concurrence est à la fois exacerbée et dérégulée. Porteur du projet national de la rénovation urbaine, la ville de Marseille opte pour une offre de logements "plus diversifiée" dans ces quartiers (pour attirer les classes sociales favorisées), tout en donnant un rôle plus important aux acteurs privés, toujours dans la logique néolibérale d'une mise en retrait volontaire de l'acteur public. Comme exemple, le développement d'un éco-quartier dans la ZUS La Soude -

Haut de Mazargues¹², accompagné par une initiative artistique symboliquement appelée " PARC ", qui avait officiellement pour but de "*changer l'image du quartier, en lien avec un environnement de qualité*" (le parc national des Calanques)¹³. On y constate la production de valeur foncière en invoquant le lien à la nature, alors même que l'on construit sur un espace "naturel".

La valorisation immobilière juxtaposée aux espaces naturels accompagne en outre la fermeture résidentielle. Depuis les années 1970, les fermetures résidentielles deviennent une réalité de plus en plus imposante de la ville de Marseille (Dorier et Dario, 2018). S'inscrivant dans une tendance globale de la ville néolibérale fragmentée, la fermeture des lotissements pourrait invoquer une corrélation avec une distribution inégale de la richesse sur le territoire marseillais (Figure 10).

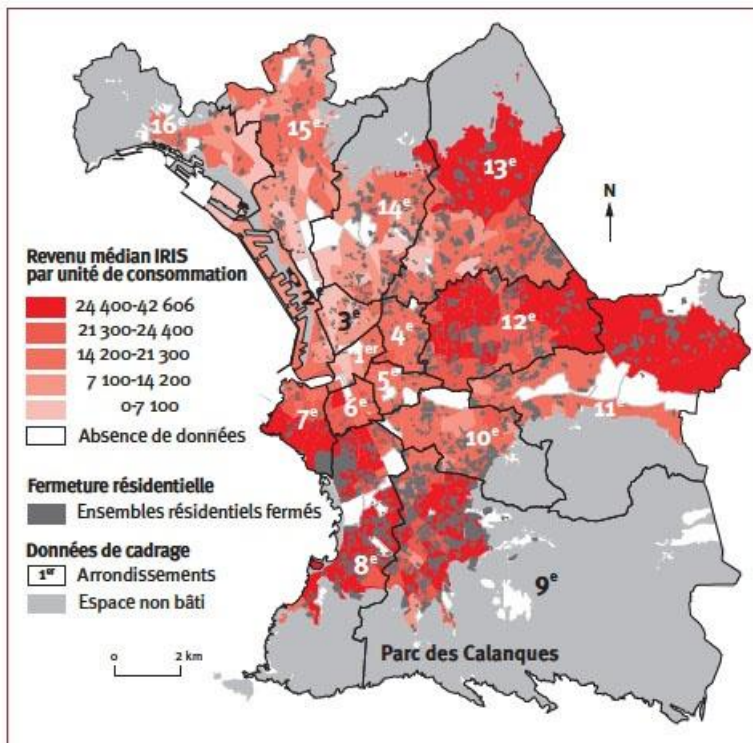


Figure 10 : Résidences fermées et revenus à Marseille en 2014.

Source: Dorier, Elisabeth, et Julien Dario (2018).

Comme le soulignent E. Dorier et J. Dario, ces résidences fermées forment des " agrégats " d'une emprise spatiale assez conséquente. De tels agrégats de résidences fermées produisent des effets nuisibles sur l'accès aux espaces naturels des massifs pour les non-résidents, bloquant les cheminements piétons ou l'accès motorisé au parc par le cloisonnement des voies privées. En effet comme nous pouvons voir dans la figure 11, malgré une forte présence du végétal on constate un accès inégalitaire aux espaces de la nature, entravés dans un " agrégat " d'une étendue importante. L'accès à la nature devient ainsi un problème dans la rencontre entre un héritage marseillais de part importante de voies privées dans le réseau viaire et des dynamiques propres à la ville néolibérale, à savoir la fragmentation de l'espace et le développement d'une économie de la sécurité, et donc de la fermeture résidentielle.

¹²<http://www.marseille-renovation-urbaine.fr/la-soude-hauts-de-mazargues/le-nouveau-visage-de-la-soude-hauts-de-mazargues-251.html>, consulté le 27/01/20

¹³ http://www.marseille-renovation-urbaine.fr/documents/Documents/FICHE_PARC-B.pdf, consulté le 27/01/20

L'impact de l'agrégation des résidences fermées sur l'accès au "vert" - Le cas de l'accès aux massifs dans le 10ème arrondissement marseillais -

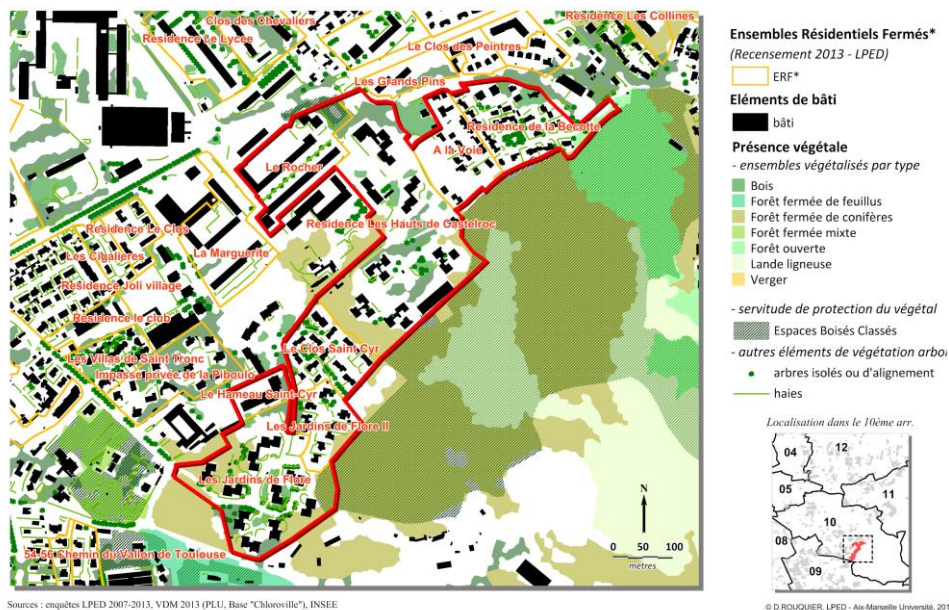


Figure 11 : Les "agrégats" des résidences fermées et l'accès à la nature
Source : mémoire de Master 2 de Géographie, D. Roquer (2016), LPED Aix-Marseille Université

L'accès physique à la nature des non-résidents dans les nouveaux espaces fermés n'est pas le seul possible point de tension entre les populations. Dans le cas de La Soude - Hauts de Mazargues, l'accès visuel à la mer, dont disposaient des anciens habitants des HLM, a été bloquée par des nouvelles constructions. La vue sur la nature, réservée aux plus fortunés, relève ici d'une micro-fragmentation de l'espace, et la nature comme élément paysager dans la ville devient un vecteur d'inégalités.

Ville historiquement méditerranéenne aujourd'hui aux prises avec des dynamiques néolibérales, Marseille compte environ 30% de voies privées. Ce néolibéralisme se traduit à la fois par des politiques urbaines valorisant l'investissement privé, un certain laissez-faire, et une fragmentation socio-spatiale. Le manque de volonté et l'incapacité de la ville à récupérer les voies privées dans le domaine public pourrait entraîner non pas seulement une fragmentation sociale géographique encore plus forte, mais aussi un contraste d'autant plus marquant entre ceux qui ont un accès à la nature, et ceux qui n'en ont pas.

2. Le centre: la nature entre requalification et réappropriation

Le centre de Marseille apparaît comme un espace très dense et minéral. On peut voir comme une spécificité de Marseille le fait d'avoir des quartiers très populaires dans le centre même de la ville. Le moyen de transport prépondérant reste la voiture, et la « marchabilité » y est faible (se référer à la *marchabilité* (walkability) d'un environnement, c'est envisager la propension de cet espace à accueillir la marche à pied (Héloïse Pagnac-Baudry, 2015)). Ainsi, ce centre perçu comme gris, paupérisé et bruyant fait l'objet de plusieurs politiques de requalification par l'introduction de la nature en ville. L'idée commune est que l'introduction d'éléments végétaux dans l'espace de la rue permettrait de rendre ce centre plus agréable, plus habitable, et plus propice à la marche à pied dans une perspective de développement durable et d'encouragement des « mobilités douces ».

On note deux projets de nature en ville menés par des acteurs politiques dans le centre : l'un porté par la métropole, marqué par la végétalisation et la piétonnisation des rues et caractérisé par un discours de requalification du centre ; l'autre venant de la municipalité, d'encouragement officiel et de contrôle de la végétalisation des rues par les habitants, qui vient donc se greffer à une initiative citoyenne préexistante.

La végétalisation du centre et le projet de « trame verte », menée par la métropole se place dans la rhétorique de la requalification, de l'amélioration d'un espace perçu comme dégradé. Ce projet, officiellement lancé le 7 mars 2019, s'inscrit dans des artères principales du centre, avec bien sûr la Canebière, le parvis de l'Opéra, la place du Lycée Thiers de la rue Mazargan, la rue des Fabres et le cours Jean Ballard. Tous les espaces

concernés affichés sur le site officiel du projet (marseillechange.fr) se situent dans un rayon de 700 m autour du Vieux Port, et concernent des espaces de prestige ou symboliques du centre de Marseille, où l'on perçoit déjà des signes de gentrification, notamment par l'implantation de boutiques de modes haut de gamme, de magasins et restaurants destinés à des classes plus aisées. À l'image des projets menés pour la rue de la République, ce projet de requalification des rues principales du centre inscrit pour la mairie et la métropole une volonté de rendre le centre attractif pour des populations plus aisées et dynamiques que celles qui l'occupent encore pour le moment. Les aménités de la nature en ville et le discours du développement durable pourraient s'inscrire dans une politique visant à ramener les populations aisées dans le centre, avec une requalification urbaine qui se voudrait une requalification sociale.

En outre, cette requalification, qui se ferait pour une partie de la population seulement, semble reposer pour beaucoup sur une opération de communication. Plus qu'un véritable changement du fonctionnement urbain (les espaces effectivement piétonnisés restant très restreints à l'échelle du centre), c'est un discours de « qualité de vie » qui est porté dans ce projet. Il s'agit de changer l'image du quartier pour changer le quartier. La nature a alors le rôle d'un élément marketing, dont on utilise la puissance symbolique et les idées qui y sont associées. Les photos présentes du site marseillechange.fr, proposant des effets de filtres sur des changements en fait réduits sont révélatrices à cet égard.



Figure 12: Captures d'écran du site www.marseillechange.fr/enjeux-et-objectifs/#, consulté le 01/12/2019 à 12h18

Les projets de végétalisation menés par la métropole s'inscrivent donc dans les tensions du centre de Marseille, et cristallise un débat plus profond sur ce que doit être la ville. En effet, les opérations de requalification que l'on peut associer à une forme de gentrification entrent dans un fort contraste avec les enjeux de mal logement à une centaine de mètres de là, dans le quartier de Noailles.

Dans ce quartier, central, historiquement populaire et avec une part importante de la population issue de l'immigration, la question de la nature en ville n'intervient pas du tout dans une perspective de requalification sur le même mode que les artères centrales. Elle se pose au contraire dans un contexte de population bien plus pauvre et parfois perçue comme indésirable, qui n'est donc pas traité de la même manière politiquement. Très médiatisé depuis les effondrements d'immeubles rue d'Aubagne, les demandes de rénovations se font entendre, alors que de plus en plus d'immeuble sont frappés d'un arrêté de péril. Les tensions sociales y sont prégnantes et la mobilisation politique de certains habitants y est forte, avec des comités de quartiers et des réunions nombreuses.

Dans le cadre de cette mobilisation, les projets de végétalisation, notamment celui de la Plaine, sont explicitement dénoncés comme des « projets vitrines ». On peut ainsi lire dans le « Manifeste pour un Marseille vivant et populaire », publié en janvier 2019 par un collectif d'associations autour de la question du mal-logement : « assez des millions gaspillés pour fabriquer une ville qui n'existe pas, une ville falsifiée, quand la ville réelle est en train de crever », et plus loin, la demande de « l'arrêt des chantiers inutiles et autres projets-vitrine comme sur la Plaine ». La nature en ville est en outre vue comme un élément d'appropriation puisque les demandes énoncées dans le Manifeste comportent « la fin de l'arrachage compulsif de nos arbres (Luminy, parc Lévy, Longchamp, la Plaine, îlot Chanterelle, jardin des Vestiges...) ». Le slogan final est « Pour une ville vivante, verte et populaire ». De la même manière que les projets de végétalisation pour « requalifier » un espace, mais dans une direction politique opposée, la nature est investie dans ce discours d'une capacité normative. La

place que l'on veut lui donner dans la ville est essentielle dans le discours sur ce que doit être la ville, socialement et politiquement.

Dans ce contexte, la végétalisation des rues par les habitants, déjà décrite plus haut, peut apparaître non seulement comme un enjeu de qualité de vie, mais aussi d'appropriation d'un espace perçu comme politiquement délaissé par la mairie. Les rencontres que nous avons pu faire avec des habitants du quartier nous ont prouvé la dimension politique que pouvait revêtir cette végétalisation spontanée. En effet, la discussion, initiée par une question uniquement centrée sur le sujet des jardinières de rue, a été très rapidement orientée sur celui des effondrements. On peut lire dans ces initiatives à la fois une volonté de se réapproprier un espace, de s'affirmer à la fois comme habitants d'un quartier qui ne doit pas être réduit à ces effondrements, et comme acteur d'une prise en charge du territoire, rendue nécessaire par l'abandon de la mairie. S'il n'y a pas toujours de propos politique direct, on note en tout cas une appropriation de l'espace public et une fierté d'être acteur de son cadre de vie, qui, surtout dans un contexte de tensions sociales fortes, a une dimension politique.



Cette représentation de la nature, en lien avec cette végétalisation, comme on peut le voir ci-contre, fait explicitement référence à la date des effondrements de la rue d'Aubagne et revendique « force » et « solidarité », associant donc directement végétalisation et résistance politiques.

Figure 13 : Street art et plantes en pot dans le quartier de Noailles, 07 novembre 2019, cliché pris par Olga Suslova

Figure 14: Capture d'écran du site internet de la mairie de Marseille le 01/12/2019

La Mairie a essayé d'encadrer ces initiatives qui viennent « d'en bas », en instaurant notamment la « Charte Verte » et le « Visa Vert », rendant nécessaire une autorisation pour végétaliser l'espace public, et imposants des contraintes esthétiques, dans les essences plantées comme dans les pots. Si les acteurs municipaux ont tenu à faire directement partie de cette dynamique, en fournissant eux-mêmes plantes et pots, la Mairie cherche bien à garder un certain contrôle, et se présente comme auteur du projet, comme on le voit sur son site officiel où l'on peut obtenir le fameux « visa vert ». La Charte verte impose de citer la Mairie comme partenaire de tout événement associé à cette végétalisation des rues, et celle-ci se réserve le droit de se servir pour sa propre communication des photos des projets menés par les habitants.

On voit que le discours de la mairie sur son site internet prétend susciter « l'envie d'un bout de nature » ou le souhait de « devenir acteur de la végétalisation de la ville » et donc fait comme s'il y avait un projet d'incitation à la végétalisation, qui serait donc initié « par le haut ». Mais l'on s'aperçoit que les jardinières apportées par la mairie sont bien moins intégrées dans les pratiques des habitants que celles qui viennent de leur



propre initiative, et que, malgré l'intervention de la mairie, cette végétalisation reste un vecteur d'expression et d'auto-affirmation des habitants de ce quartier.

Ainsi, malgré les tensions sociales du centre de Marseille, son caractère justement central et médiatisé permet une arène politique où s'affrontent les conceptions de ce que doit être la ville à travers la nature. Même si le rapport est inégal, les habitants parviennent à se faire entendre et voir. En ce sens, la nature en ville est à la fois objet du débat (entre une végétalisation accusée d'être une politique vitrine et une volonté de contrôle sur les initiatives locales) et moyen de participation, en affirmant une appropriation de l'espace.

3. Le Nord : De grandes difficultés d'accès à la nature, et des efforts limités pour y remédier

Les espaces urbains du Nord de Marseille et en périphérie du port connaissent des enjeux sensiblement différents du Sud et du centre, et ne bénéficient pas de la même visibilité que les espaces de pauvreté plus centraux. Les quartiers Nord connaissent d'importants problèmes de pauvreté, qui s'articulent avec un rapport à la nature différent. Nous nous concentrerons ici plus particulièrement sur les quartiers visités au cours de notre séjour dans la ville, c'est à dire le quartier des Crottes, de la Belle de mai, et le nouveau projet d'Aménagement Euromed.

Les quartiers populaires au Nord de Marseille sont historiquement déconnectés des espaces naturels alentours. Ceux-ci subissent la très imposante fracture territoriale imposée par le port. Les infrastructures portuaires séparent ces quartiers de la mer depuis plusieurs dizaines d'années. Du fait de la topographie, ces quartiers ont un accès visuel à la mer, mais absolument pas dans les pratiques. Selon le rectorat de l'académie d'Aix-Marseille, en 2013, 55 % des enfants ne savent pas nager à l'entrée en classe de sixième¹⁴. Le manque d'infrastructures de transport et plus globalement les difficultés d'accès à la mobilité pour les habitants des quartiers Nord explique une déconnection importante de la population au cadre naturel marseillais.



Figure 15: Image satellite géoportail (2019) Données cartographiques : CRIGE-PACA, Département des Bouches-du-Rhône.

On observe sur la figure 15 les grands ensembles d'habitat social "Busserine" et du "Font vert", ainsi que d'importantes infrastructures qui segmentent l'espace urbain de ces quartiers: une voie de chemin de fer, la N1547, ou encore l'A507.

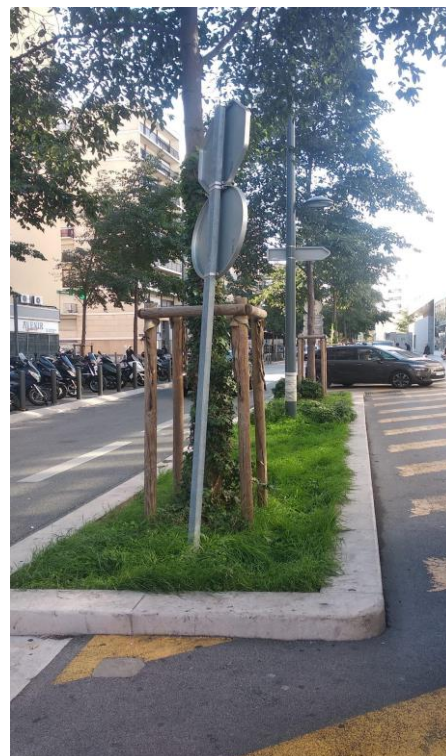
Les vues aériennes offertes depuis Notre Dame de la Garde, les vues satellites où la maquette exposée à l'EPA Euroméditerranée montrent également comment la forme urbaine des quartiers Nord offre une place limitée à la nature en ville. Loin de l'utopie moderne imaginée et appliquée par Le Corbusier à la cité Radieuse, où l'architecture de grands ensembles permet de dédier des emprises au sol à de vastes espaces verts, les cités des

¹⁴Source: https://www.lepoint.fr/societe/a-marseille-les-petits-nageurs-a-l-epreuve-des-inegalites-nord-sud-24-07-2019-2326596_23.php, consulté le 27/01/20

quartiers Nords sont souvent marqués par les infrastructures bétonnées dédiées à l'automobile, et les espaces verts sont peu nombreux.

Figure 16: Une végétalisation légère de l'espace public à Euromed, 8 novembre 2019, cliché pris par Félix Cardoso

Les projets d'aménagements actuels au Nord ne résolvent que très partiellement ces difficultés. Sur la partie du projet d'aménagement Euromed déjà, nous pouvons voir que la place donnée à la nature dans ce nouveau quartier urbain n'est que partielle. Même si on note un effort de verdissement des espaces publics (voir ci-contre), celui-ci reste limité, comme peut le reconnaître l'acteur que nous avons rencontré : *"Il n'y a peut-être pas assez de générosité donnée au vert dans la première partie de notre projet"*. Les projets les plus récents où encore à venir témoignent eux-aussi d'une attention relativement peu développée pour la nature en ville.



On notera toutefois la programmation d'Euromed 2 qui prend soin de ne pas construire sur un cours d'eau (le ruisseau des Aygalades), mais plutôt d'en faire un espace vert structurant du futur quartier (voir ci-contre). On peut toutefois s'interroger sur l'ouverture sociale que comprendra ce futur quartier, et dans quelle mesure il répondra aux problématiques d'accès à la nature pour les catégories sociales défavorisées des quartiers Nord.

*Figure 17: Image de programmation d'Euromed 2
Source: site d'Euromed 2*

Finalement, la conception d'Euromed semble caractéristique d'un projet urbain néolibéral mené par un acteur étatique (EPA Euroméditerranée) selon un modèle de partenariat public-privé. En effet, le projet développé par l'Etablissement Public d'Aménagement ne parvient pas à converger avec les intérêts des habitants, ce qui supposerait de rentrer en contradictions avec les intérêts d'autres acteurs présents sur le site. C'est l'investisseur privé qui a de fait en grande partie la main. À l'échelle de l'îlot, le responsable d'Euromed a ainsi présenté des ensembles privés qui, selon ses propres mots : *"ont l'air public"*. Il s'agit ici d'îlots qui peuvent être partiellement ouverts à la circulation piétonnes. À l'échelle urbaine, le projet urbain ne parvient pas à franchir le port pour se connecter à la mer autrement qu'à travers un grand centre commercial. En contrepartie, celui-ci est présenté comme un outil permettant de reconnecter les quartiers Nord à la nature par

"la vue" (décrite depuis l'intérieur d'un immeuble privé, en hauteur) et "le ressenti" par des "entrée de vent, de fraîcheur, et de l'odeur de la mer". En ce sens, la construction d'un lien entre la ville et la nature semble plus relever du discours que d'une réalité matérielle dans des projets d'aménagement urbain.

Conclusion

Nous avons pu voir comment un rapport de conflit et d'opposition entre nature extérieure, valorisée et protégée, et métropole polluante et consommatrice d'espace, était aussi et par là même un rapport de complémentarité. La nature des Calanques devient un enjeu de protection et de négociation, et s'intègre ainsi dans les politiques et la gouvernance urbaine. Au sein même de la ville, la nature s'intègre difficilement, tout en étant perçue comme un besoin, à la fois en termes écologiques et de qualité de vie. Elle y apparaît de façon différenciée, révélatrice de la place et de la fonction des espaces dans laquelle on la trouve, par rapport à l'ensemble de la ville. Planifiée ou indésirable, étendue dans les parcs ou interstitielle dans les rues, privée ou publique, les manifestations de la nature en ville disent quelque chose de leur localisation, tout en contribuant à la production de cet espace. Et c'est bien parce que les natures en villes sont différenciées et qu'elles sont parties intégrantes de la ville, que l'on peut y lire de forts enjeux sociaux et politiques. Nous ne pouvons concevoir la nature à Marseille sans y voir les inégalités dans l'accès et dans la capacité à définir ce qu'elle signifie, et il n'est donc pas étonnant de voir se recouper les inégalités sociales entre le Sud, le centre et le Nord, et les différentes facettes de la nature en ville. Il s'agit alors d'un jeu complexe entre politiques urbaines – qui ne sont pas les mêmes selon que l'on parle de la municipalité, de la métropole ou encore d'Euromed –, actions citoyennes, rentabilisation et mise en valeur du foncier, sécurisation et fermeture, qui produit des dynamiques de plus en plus différenciées socialement et spatialement. Néanmoins, il s'agit d'une nature qui majoritairement, n'est pas présente sous son aspect « vert ». Cela ne veut pas dire qu'elle n'existe pas, mais plutôt qu'elle est présente sous des formes spécifiques, à l'échelle réticulaire, de manière ambiante en tant que climat amène ou contraignant, ou comme périphérie de l'agglomération, sur la terre comme dans la mer. Nous remarquons également qu'à l'image de l'aménagement de la ville, la gestion des éléments naturels, qu'il s'agisse de leur protection ou de leur valorisation esthétique, s'effectue à une échelle souvent trop grande pour les cerner dans toute leur fluidité, interdépendance et continuité. Finalement, l'expression du maire emblématique de Marseille, Gaston Defferre (1953-1986), de « points verts » pour désigner les espaces verts, prend alors tout son sens.

Nous pouvons donc dire que nature et ville à Marseille se construisent l'une par rapport à l'autre et se font l'une l'autre. La nature à Marseille devient à la fois un miroir et un enjeu des choix urbains qui sont faits, sur ce que doit être la ville, d'un point de vue paysager, écologique, et aussi social. Densité, caractère portuaire et méditerranéen, fractionnement social, tensions politiques et problèmes de gouvernance : toutes ces caractéristiques de la ville de Marseille modèlent la présence de cette nature. La nature est également une des composantes de la fermeture résidentielle, dans la mesure où l'accès aux espaces verts devient une valeur ajoutée, particulièrement en bordure du parc national. Ce qui fait la ville fait la nature, tout comme la nature fait la ville, puisqu'elle s'intègre dans la perception que l'on a de la ville, la façon dont on la vit. Son rôle est double, en ce qu'elle est l'objet d'inégalité d'accès mais aussi un outil d'intégration ou d'exclusion. Son rôle dans la production et dans le fonctionnement de la ville est donc essentiel, à la fois catalyseur de tension, moyen de leur expression, et révélateur des conceptions de la ville qui s'opposent et interagissent.

Remerciements

Nous tenons à remercier Florent Delbreil, pour ses explications et son accompagnement dans Marseille ; Elisabeth Dorier et Julien Dario de l'université d'Aix-Marseille, pour leur temps, leur accueil, leurs présentations très éclairantes et le partage de leurs travaux de recherche ; Charles André, de l'Etablissement public d'aménagement Euromed pour son temps et ses explications ; Aurélien Robin, garde du Parc National des Calanques pour cette entrée fascinante dans l'univers de l'archipel du Frioul ; les personnes rencontrées dans Noailles qui ont accepté de répondre à nos questions (leur anonymat est préservé dans ce texte). Nous remercions également les professeurs du département de géographie de l'ENS Pauline Guinard, et Julien Migozzi, qui ont permis ce séjour à Marseille, et plus particulièrement Jean-Baptiste Lanne, qui a accompagné notre groupe.

Bibliographie

Articles scientifiques

Berque Augustin (1997) « Des toits et des étoiles », *Les Annales de la recherche urbaine*, Vol 74, No 1, pp 5-11

Bourdeau-Lepage Lise, Vidal Roland (2012), « Nature urbaine en débat : à quelle demande sociale répond la nature en ville ? », in *Nature et agriculture pour la ville. Les nouveaux désirs des citoyens s'imposent*, Club DEMETER, pp.293-306. [hal-00950697](https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00950697)

Consalès Jean Noël, Goiffon Marie et Barthélémy Carole (2012), « Entre aménagement du paysage et ménagement de la nature à Marseille: la trame verte à l'épreuve du local. », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 3, n° 2.

Dorier Elisabeth, Dario Julien (2018), « Les espaces résidentiels fermés à Marseille, la fragmentation urbaine devient-elle une norme ? », *L'Espace géographique*, vol. tome 47, no. 4, pp. 323-345.

Dorier Elisabeth, Dario Julien (2016), « Les résidences fermées en France, des marges choisies et construites: Etude de cas: Marseille, un laboratoire de la fermeture résidentielle », in Grésillon Etienne, Alexandre Frédéric, Sajaloli Bertrand, *La France des marges*, Armand Colin.

Glatron Sandrine, Grésillon Etienne et Blanc Nathalie (2012), « Les trames vertes pour les citoyens : une appropriation contrastée à Marseille, Paris, Strasbourg », *Développement durable et territoire*, Vol 3, numéro 2.

Pagnac-Baudry Héloïse (2015), « Environnement urbain et marchabilité : l'exemple du quartier des Aubiers à Bordeaux. » *Environnement urbain / Urban Environment*, vol. 9. <https://doi.org/10.7202/1036214ar>

Renard Jean-Pierre (2012), « La Nature ? Un concept bien complexe pour le géographe ! », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement* [En ligne], 13. Mis en ligne le 29 mars 2017, consulté le 04 décembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/tem/1646>

Rouquier, Damien, sous la dir. de Dorier Elisabeth (2013), « Les paradoxes des politiques urbaines de planification du « vert » à Marseille. Etude des inégalités d'accès aux « espaces verts » dans une ville fragmentée. », Master 2 Géographie.

Rouadjia Anna (2017), « Le paradoxe de la gestion des espaces verts : entre volonté de maîtrise et laissez-faire », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Hors-série 28. Consulté le 13 décembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/18338> ; DOI : 10.4000/vertigo.18338

Saint Martin Yann (1998), « Les espaces verts publics à Marseille : bilan d'une politique pour un meilleur environnement urbain (Note) », *Méditerranée*, tome 89, 2-3-1998. La ville et ses territoires en Méditerranée septentrionale, sous la direction de Roland Courtot pp. 87-90.

Srir Mohamed and Berezowska-Azzag Ewa (2014), « Le concept de « corridors écologiques » en milieu urbain : enjeux et contraintes d'une approche de requalification environnementale », *Méditerranée*, tome 123, pp. 57-72.

Glossaire du site Géoconfluences, 2016, consulté le 16/12/2019. URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/ville-neolibérale>

Documents et sites officiels:

Site officiel de la mairie de Marseille, thématique “environnement”, consulté le 04 décembre 2019. URL : <http://environnement.marseille.fr/nature-en-ville/la-nature-marseille-presentation>

Site officiel de la mairie de Marseille, thématique “économie”, consulté le 04 décembre 2019. URL : <http://economie.marseille.fr/tourisme/chiffres-clés>

Site www.marseillechange.fr/enjeux-et-objectifs/#, consulté le 01/12/2019 à 12h18

Site de Marseille Rénovation Urbaine, consulté le 10/12/2019 . URL : www.marseille-renovation-urbaine.fr ; http://www.marseille-renovation-urbaine.fr/documents/Documents/FICHE_PARC-B.pdf

Site officiel du “Grand port maritime de Marseille”, consulté le 15/12/2019, URL : http://www.marseille-port.fr/fr/Content/Documents/Marseille_Fos_porte_Sud_de_l_Europe.pdf

Fiche technique Natura 2000 “Les îles du Frioul”

Site d’Euromed 2 : <http://www.euromediterraneeacte2.fr/>

“Manifeste pour un Marseille vivant et populaire” sur le site du journal *La Marseillaise*, consulté le 16/12/2019. URL: <http://www.lamarseillaise.fr/marseille/flash/74687-manifeste-pour-un-marseille-vivant-et-populaire>

Articles de presse:

Site du Point, consulté le 15/12/2019, URL : https://www.lepoint.fr/societe/a-marseille-les-petits-nageurs-a-l-epreuve-des-inegalites-nord-sud-24-07-2019-2326596_23.php